



Conseil du 11^e arrondissement de Paris
Séance du mardi 7 juillet 2026

Vœu relatif à la dénomination d'un espace public au nom de Marjane Satrapi, autrice de "Persepolis"

Considérant que Marjane Satrapi, autrice, dessinatrice, réalisatrice et artiste franco-iranienne, est une figure majeure de la culture contemporaine, dont l'œuvre, traduite en plus de 40 langues, a marqué des millions de lecteurs et spectateurs à travers le monde. Son parcours incarne la lutte pour la liberté d'expression, l'émancipation des femmes et la résistance face à l'oppression, des valeurs universelles qui transcendent les frontières ;

Considérant que Persepolis, son œuvre phare, a révolutionné le genre de la bande dessinée autobiographique en offrant un témoignage poignant et accessible sur l'Iran post-révolutionnaire, l'exil et la quête d'identité. L'adaptation cinématographique du roman graphique, co-réalisée avec Vincent Paronnaud en 2007, a remporté le Prix du Jury au Festival de Cannes et a été nommée aux Oscars dans la catégorie « Meilleur film d'animation », consolidant son statut d'œuvre culturelle incontournable. Ce film, ainsi que ses autres créations, ont contribué à populariser des thèmes comme la démocratie, les droits humains et la condition féminine, auprès d'un public international ;

Considérant que Marjane Satrapi a travaillé dans le 11^e arrondissement de Paris, où elle a occupé un atelier. Son ancrage local renforce la pertinence d'un hommage dans cet arrondissement, qui incarne lui-même les valeurs de diversité, de créativité et de résistance ;

Considérant que les engagements de Marjane Satrapi résonnent avec l'ADN du 11^e arrondissement :

- Liberté de conscience : son œuvre dénonce les régimes autoritaires et défend la pensée critique, en écho à l'histoire du 11^e, haut lieu des mouvements d'émancipation, le faubourg Saint Antoine étant l'un des berceaux de la Révolution française ;
- Émancipation des femmes : son combat pour les droits des femmes, central dans Persepolis, rejoint les initiatives locales en faveur de l'égalité ;
- Rayonnement culturel : le 11^e, avec ses nombreuses salles de spectacle et son dynamisme artistique, est un lieu idéal pour célébrer une artiste de renommée internationale ;

Considérant que cette dénomination au nom de Marjane Satrapi s'inscrirait dans la tradition parisienne d'honorer des personnalités ayant marqué l'histoire culturelle de la ville. Ce choix permettrait aussi de féminiser l'espace public, alors que seulement 15 % des rues de Paris portent des noms de femmes ;

Sur la proposition du Groupe Socialiste ;

Le Conseil du 11^e arrondissement de Paris émet le vœu :

1. Qu'un espace vert tel qu'un jardin soit dénommé « Marjane Satrapi », en hommage à son héritage artistique et à son engagement pour les droits fondamentaux,



mairie Onze
Paris

2. Que cette dénomination soit soumise aux instances compétentes de la Ville de Paris pour validation, conformément à la procédure en vigueur ;

3. Qu'un hommage soit rendu par la Mairie du 11^e arrondissement

4. Qu'un travail de valorisation pédagogique et culturelle accompagne cette dénomination, notamment à travers :

- l'installation de plaques explicatives retraçant son parcours et son œuvre ;
- la création d'un parcours culturel dans le jardin, incluant des citations de Marjane Satrapi ou des fresques inspirées de son style graphique ;
- la collaboration avec les établissements scolaires de l'arrondissement pour intégrer son œuvre dans les programmes éducatifs.

* * * * *

Résultat des votes :

Ne prend pas part au vote : groupe Nouveau Paris populaire 11^e

Pour : groupe Les Ecologistes, Groupe Socialiste, Groupe Communiste du 11^e, et groupe Union de la Droite et du Centre

Le vœu est adopté à l'unanimité